



Trois questions à Myriam Maestroni, PDG de Economie d'Énergie

Votre carrière a connu un virage à 180°, de DG de Primagaz à Présidente d'une entreprise qui vend au contraire des services d'économie d'énergie. Comment avez-vous pris cette décision ?

Tout a commencé dès 2003 au sein de Primagaz lorsque j'ai annoncé que nous allions aider nos clients à consommer moins... Une véritable révolution à l'encontre des business modèles traditionnels ! La loi POPE de 2006, qui instaura les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE), entérina ce nouveau paradigme. J'ai alors lancé le premier

portail internet d'information grand public sur l'énergie et l'efficacité énergétique www.economiedenergie.fr, puis créé une société éponyme garantissant l'indépendance de vue et la fiabilité. Le renforcement des obligations en matière d'économie d'énergie a contribué à poursuivre cette initiative. EDE est devenue totalement autonome, modélisant des approches innovantes pour sensibiliser, accompagner et suivre les travaux de rénovation énergétique, en mettant ses services à la disposition des acteurs concernés (B2C, B2B2C, B2B, B2E), et avec des programmes adressés aux employés-consommateurs ou « employsumers ». Aujourd'hui, EDE est la première DEEESCO (Digital Energy/Efficiency/Environment/Services and Solutions COmpany). Avec 15M€ de CA et 100 employés, elle met les NTIC et quantité de données au service des économies d'énergie et de la rénovation énergétique pour les plus grandes sociétés. Cette logique d'innovation a contribué à faire émerger un marché de la rénovation encore très frileux, en allant directement interpeller les clients consommateurs finaux. L'ensemble de nos sites a reçu plus de 5 millions de visiteurs avec des indicateurs démontrant qu'il s'agit d'une population spécifiquement intéressée par la rénovation énergétique. L'enjeu majeur consistant à enclencher et consolider une logique d'innovation et de croissance durable passe par une mobilisation générale que j'ai décrite dans mon dernier ouvrage : *Comprendre le monde de l'énergie 2.0* (octobre, Editions Maxima). En fait, les missions des acteurs évoluent, ce qui implique un gros effort d'adaptation, en parallèle des nouvelles attentes des clients. Nos services vont de programmes de conseil en efficacité énergétique à des formations aux éco-artisans à l'accompagnement de commerciaux ou à l'agrégation de certificats d'économie d'énergie et d'autres encore. Nous travaillons sur plus de 10 projets différents à ce jour. Ce nouveau métier, en pleine harmonie avec mes convictions, est dans la droite ligne de l'évolution du secteur de l'énergie. Et il attire des jeunes talents puisque la moyenne d'âge dans la société est inférieure à 30 ans.

Pourquoi ces programmes de B2E, Business to Employees ?

La transition énergétique suppose de changer nos comportements. Les grandes entreprises ont un accès privilégié à leurs employés pour les y encourager. Elles

peuvent motiver des comportements d'économie. Il y a continuité entre les comportements des personnes au bureau et à la maison ; ces économies sont bonnes pour l'entreprise et pour les finances des employés. La durée d'effet de nos programmes de sensibilisation des employés est de 3 ans environ. Ces programmes sont proposés aux entreprises mais aussi à d'autres organisations, et pourquoi pas les administrations, les médias, le grand public en général ?

Vous venez de lancer la plate-forme B2020GENERATION.COM. De quoi s'agit-il ?

Cette plate-forme web collaborative est construite sur deux élargissements de notre approche B2E. Elle prend en compte l'empreinte environnementale de chacun au travers de ses émissions de CO₂, sa consommation d'eau et sa production de déchets. Nous proposons aux entreprises d'offrir à leurs employés la possibilité de s'engager en adoptant des éco-gestes, sur une liste de 100 proposés, au bureau, à la maison ou dans les transports. Ces décisions leur permettent d'évaluer leurs progrès, en m³ d'eau ou tonnes de CO₂. Nous pouvons alors agréger les économies par service, site ou branche de l'entreprise... et faire des comparaisons. Ces calculs sont fondés sur les données réelles. La plate-forme est ouverte à toute entreprise. Les employés deviennent ainsi les premiers ambassadeurs de leur entreprise. Les engagements sont publics, nominatifs et libres. L'accent est mis sur la rénovation de leurs maisons où ils sont décideurs. Chaque entreprise peut bénéficier de certains services propres, voire choisir de ne pas mettre ses résultats sur la plate-forme ouverte. Lorsque le programme est proposé par l'entreprise à ses collaborateurs, 50 à 70% vont voir la plate-forme. Nous avons beaucoup travaillé son graphisme et ses messages. EDE propose divers services d'accompagnement permettant d'ancrer le sujet dans les esprits en créant une émulation « peer-to-peer », plus puissante que des instructions parfois jugées coercitives. Notre défi est de passer de 80 000 signataires aujourd'hui engagés - issus de 10 entreprises, dont une chinoise et deux en Grande-Bretagne - à 1 million dans les 3 ans à venir... Avouez qu'à la veille de la COP21 et au lendemain de la marche pour le climat rien de plus beau que de voir les salariés s'engager aux côtés de leur entreprise dans ce défi mondial... Tous acteurs !

édito

La préparation de la COP-21 sur le climat a envahi tous nos agendas, et sans doute le vôtre. Moins de 500 jours pour réaliser tous nos projets, montrer l'engagement des entreprises françaises, attirer et accueillir les visiteurs, et surtout conjuguer nos efforts pour que cette conférence mondiale produise l'inflexion nécessaire dans la trajectoire des émissions : l'accord de Paris pourrait-il mettre le monde sur une trajectoire contenant le réchauffement moyen de l'atmosphère en dessous de +2°C ?

Cette lettre est donc largement consacrée à ce thème climat-énergie : Myriam Maestroni prouve activement les économies d'énergie, et propose des pistes originales pour en faire plus.

La Question ouverte pour sa part porte sur les négociations internationales sur le climat : que peuvent attendre les entreprises de la COP-21 ? Que peuvent-elles faire pour obtenir les résultats qu'elles souhaitent ?

Claire Tutenuit
Délégué Général

Question ouverte

Que peuvent attendre les entreprises de la Conférence de Paris sur le climat ?

La perspective de la 21^{ème} conférence des Nations Unies sur le climat, qui se tiendra à Paris en décembre 2015, suscite les réflexions de nombre d'organisations françaises et internationales. Les responsables de l'UNFCCC⁽¹⁾ espèrent que lors de cette conférence, les Etats concluront un accord qui succèdera au protocole de Kyoto et permettra de limiter la hausse des températures à +2°C en moyenne dans le monde, comme cela a été décidé en 2009 à Copenhague.

Tous mesurent néanmoins la difficulté d'obtenir un accord qui change vraiment la trajectoire d'émissions de l'humanité, encore croissante voire accélérée. Les Etats voient les investissements à consentir pour restructurer leur économie et leur mix énergétique. Ils redoutent la possible impopularité de politiques énergétiques rigoureuses, les risques d'un accord international ambitieux, ceux d'un échec de cette négociation ou d'un accord trop peu ambitieux.

Les entreprises, quant à elles, sont dans des postures contrastées vis-à-vis du prochain accord sur les politiques climatiques : certaines, qui ont développé des solutions, des technologies et activités économes en émissions, y voient des opportunités de développement et de compétitivité. Mais l'accord sera-t-il suffisamment ambitieux pour assurer le déploiement massif de leurs innovations et rentabiliser leurs investissements ?

Comment s'articuleront les politiques nationales avec cet accord mondial ?

D'autres voient de possibles menaces sur celles de leurs activités qui sont liées aux énergies fossiles ou fortement émettrices : les mines de charbon, l'exploitation pétrolière et gazière resteront-elles toutes viables, si les scénarios recommandés par le GIEC⁽²⁾ se réalisent, si les systèmes de prix évoluent sous l'effet des politiques de décarbonation ? L'hétérogénéité des politiques nationales ne créera-t-elle pas des handicaps exagérés de compétitivité ?

D'autres voient les risques d'une conférence sans résultat clair : nombre d'investisseurs perçoivent le risque d'actifs liés aux énergies fossiles qui pourraient à terme voir leur valeur dépréciée⁽³⁾ par une ambition accrue des politiques climatiques, et attendent surtout une visibilité de long terme.

La plupart savent qu'elles s'adapteront à n'importe quel accord, mais ont besoin de comprendre quelles politiques publiques et quels flux financiers seront mobilisables et mobilisés, afin de concevoir de nouveaux investissements et business models permettant un développement beaucoup moins émetteur. Elles attendent de l'accord de 2015 une orientation de l'ensemble des décisions économiques qui influencent les émissions de gaz à effet de serre, diffuses ou concentrées : celles des particuliers dans leurs choix

de vie et de consommation individuels, celles de leurs actionnaires, clients, partenaires et concurrents ; elles attendent des indications claires et crédibles sur les changements de politique climatique et sur les mécanismes financiers qui seront à l'œuvre dans les décennies à venir.

Dans leur dialogue continu avec les pouvoirs publics, les entreprises suggèrent, expliquent, demandent et se positionnent comme force de proposition pour la préparation de l'accord de Paris. Leurs messages parfois contradictoires s'accordent sur un point : le calendrier de la transition est aujourd'hui très court. L'horizon de 2050 est court par rapport à l'horizon des entreprises ; 35 ans, c'est la durée de vie d'un modèle de voiture, c'est moins que celle d'une mine, d'une usine ou d'une maison. Il reste une génération pour accomplir la transition des comportements, comme s'est accomplie depuis 1980 la révolution de l'internet.

Comment utiliser au mieux les quelques 400 jours qui restent jusqu'à décembre 2015 pour obtenir ou construire les réponses à ces questions ? Après les débats de septembre à New-York, après la conférence de Lima et le Forum de Davos en janvier, **le Business and Climate Summit des 20-21 mai** qu'ont initié ensemble EpE et le Global-Compact France sera l'occasion d'exprimer ces attentes des entreprises et leurs demandes plus précises quant au contenu de l'accord. D'ici là, le débat est ouvert, et chacun peut y contribuer sur contact@businessclimatesummit.com.

Claire TUTENUIT, Délégué Général

(1) United Nations Framework Convention on Climate Change

(2) Rapport GIEC 2014 tome 3

(3) On parle alors d'actifs échoués, « stranded assets ».

Dialogues

Du côté des membres

• **Paprec** et le groupe **Bolloré** rejoignent EpE.

• **Axa** fait partie des 50 meilleures marques éco-responsables en 2014 selon le classement d'Interbrand du magazine Newsweek ; c'est la seule représentante du secteur des assurances.

• **BNP Paribas** a été classée 2^{ème} Greenest Bank au monde par Bloomberg (tinyurl.com/pnug5my).

• **Amundi, l'UNEP FI, AP4 et CDP** ont lancé un portefeuille décarboné au Sommet 2014 de l'ONU sur le climat.

Événements

• **Save the Date : Business & Climate Summit les 20 et 21 mai 2015** au siège de l'Unesco, organisé par EpE et le Global Compact France, avec le soutien du WBCSD, du Global Compact des Nations Unies et d'autres partenaires. contact@businessclimatesummit.com.

• **Save the Date : EpE lance sa publication Mobilité le 12 novembre.** mobilite.epe-asso.org.

• EpE sera présent lors du **Business Forum de la COP12 sur la biodiversité** en octobre à Pyeongchang en Corée, et y présentera sa publication « Mesurer et piloter la biodiversité ».

• EpE est partenaire du **Congrès Gazelec Usine+** les 13-14 novembre 2014 à Paris.

• EpE est partenaire de la Fabrique de l'Industrie pour la conférence « **Principe de précaution et compétitivité** » le 7 octobre prochain.

Du côté d'EpE

• EpE et cinq de ses membres (**GDF Suez, Rexel, Schneider Electric, Suez Environnement, Veolia**) font partie des membres fondateurs de **Solutions COP21**.

• **Brice Lalonde** est intervenu à EpE pour présenter la position de la France à la COP21.

• **Annabelle Prin-Cojan**, Responsable du Pôle Environnement d'EpE, a publié un article dans la revue **Transports**, intitulé « **Quels indicateurs de biodiversité autour des infrastructures linéaires ?** ».

Les membres d'EpE

AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • AIRBUS GROUP • ARCELORMITTAL • AXA • BASF FRANCE • BAYER FRANCE • BNP PARIBAS • BOLLORÉ • CAISSE DES DÉPÔTS • CIMENTS CALCIA • CRÉDIT AGRICOLE/AMUNDI • ÉCONOMIE D'ÉNERGIE • EDF • ERM FRANCE • ETAM • GDF SUEZ • GREENFLEX • KERING • LA POSTE • LAFARGE • MARSH • MICHELIN • MOBIVIA • PAPREC • PRIMAGAZ • PSA • RENAULT • REXEL • RTE FRANCE • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SEQUANA • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOLVAY • SUEZ ENVIRONNEMENT • THALES • TOTAL • VALLOUREC • VEOLIA • VESUVIUS • VINCI



entreprises pour l'environnement
Partenaire français du WBCSD

@epe_asso

La Lettre d'EpE N°34 - Octobre 2014

Retrouvez cette lettre et tous les travaux d'EpE sur www.epe-asso.org

Directeur de la publication : Claire TUTENUIT

Periodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339

50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris

Tél : +33 1 49 70 98 50 - Fax : +33 1 49 70 02 50

Abonnement - désabonnement : lalettre@epe-asso.org

Imprimé sur papier recyclé ou sur votre papier